

CE QUE MB FORMATION VOUS PROPOSE

Maintenir et améliorer le niveau de compétence des salariés dont les fonctions comprennent la surveillance technique, l'entretien et la sécurité. Texte de référence : Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent

PERSONNES CONCERNEES

Etre titulaire du diplôme SSIAP1, sans avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 au cours des derniers 36 mois.

DUREE

21 heures de cours (pas d'examen), réparties sur 3 jours

LIEU & DATES

- Dans nos locaux ou sur votre site (merci de nous consulter)
- Formations régulières, merci de consulter notre planning ci-joint

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes par session

METHODES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques réalisés par MB Formation
- Pédagogie active centrée sur la pratique

VALIDATION

Le participant reçoit une attestation de remise à niveau SSIAP1, à l'issue d'une évaluation de fin de stage réalisée par notre Centre.

TEMPS FORTS DU STAGE

- Extinction de feux et exercices pratiques dans nos locaux
- Exercices sur un SSI (plateau technique, salle de PC simulé mise à la disposition des stagiaires)
- Remise d'un support de cours
- Utilisation de moyens vidéo

Programme

PARTIE 1 : POSTE DE SECURITE

- ✓ Fonctionnement d'un poste de sécurité
- ✓ Différents matériels et documents du poste de sécurité
- ✓ Réception des appels d'alerte interne
- ✓ Surveillance des installations de sécurité faisant l'objet d'un report

PARTIE 2 : RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

- ✓ Objectif de la ronde, Modalités de réalisation
- ✓ Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- ✓ Utilisation des moyens de communication mobiles
- ✓ Mesures adaptées de protection des travaux

PARTIE 3 : APPEL ET RECEPTION DES SERVICES PUBLICS DE SECOURS

- ✓ Les différents moyens d'alerte
- ✓ Demande de secours en fonction des consignes de sécurité
- ✓ Préparation de l'arrivée des secours
- ✓ Accueil et guidage des secours à leur arrivée et pendant leur intervention, Information de la hiérarchie

PARTIE 4 : MISE EN SITUATION D'INTERVENTION

- ✓ Action face à différents contextes : fumées, incendie, évacuation des occupants, prise en charge d'une victime, dangers imminents, non-respect des consignes de sécurité, levée de doute, etc...
- ✓ L'utilisation des moyens de communication mobiles

PARTIE 5 : MISE EN ŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION

- ✓ Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- ✓ Protection individuelle
- ✓ Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes

NOTA :

L'emploi en tant qu'agent de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste et à l'obtention de la qualification H0B0 (formation/ habilitation électrique du personnel non-électricien, sur les risques électriques en entreprise).

Le recyclage triennal du diplôme SSIAP1 est obligatoire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de nous contacter et de nous demander un devis. A réception du devis accepté et des pièces à fournir (voir ci-dessous), nous vous ferons parvenir une convention de formation qui vous permettra d'enregistrer votre participation à ce stage.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

(CES PIECES DOIVENT NOUS PARVENIR IMPERATIVEMENT UNE SEMAINE AU PLUS TARD AVANT L'ENTREE EN FORMATION)

- 1 photo d'identité (pour votre dossier) ;
- 1 photo d'identité (pour votre diplôme SSIAP 1 : si vous n'êtes pas encore titulaire du SSIAP 1 mais de l'ERP 1 ou de l'IGH 1) ;
- Copie recto verso : Titre de séjour / Carte nationale d'identité ;
- Diplôme original SSIAP 1 (ou ERP 1, ou IGH 1) ;
- Certificat médical de moins de 3 mois : Lors de votre inscription, nous vous remettons le formulaire à présenter à votre médecin traitant ;
- Copie du diplôme de secourisme à jour : Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue.

CERTIFICATION QUALITE

Notre centre MB Formation a obtenu en 2010 la Certification de Services Qualicert pour les formations suivantes : SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3, EPI, ESI, SST, CQP-APS.



www.qualicert.fr